

**CONSULTATION VILLE D'ANGERS
PROJET DE QUARTIER 2020-2026
PROPOSITIONS DE RÉPONSES DE PLACE AU VÉLO ANGERS
POUR LE CENTRE-VILLE D'ANGERS**

1/3 Quels sont les atouts et les ressources du quartier sur lesquels il faut agir ?

Du point de vue des aménagements cyclables et piétons, le quartier de Belle Beille présente des axes Est-Ouest bien structurés (le long de la voie rapide et le long de l'étang Saint Nicolas). Le passage à 30km/h de l'ensemble du quartier ne doit pas limiter le développement des aménagements piétons et cyclables à l'intérieur du quartier. Les axes Nord-Sud sont moins bien structurés. Ils deviennent importants avec l'arrivée du tram et les liaisons avec le quartier du Lac de Maine (accès pour les habitants de ce quartier au tram).

Le quartier héberge le pôle universitaire avec une importante population d'étudiants traversant le quartier matin et soir (beaucoup habitent le Centre-ville ou Doutre). Le développement des déplacements actifs avec l'arrivée du tram est un enjeu important pour réduire l'utilisation de la voiture (problèmes de parking, pollution sonore et environnementale, embouteillage matin et soir).

Le quartier dispose de parcs importants (étang Saint-Nicolas, Parc de Balzac et proximité du Lac de Maine) et de part ce fait a une vocation verte (vocation affirmée par le projet de rénovation urbaine).

2/3 Les problèmes du quartier sur lesquels il faut agir ?

La mise en place de la limitation à 30km/h sur l'ensemble du quartier est une bonne mesure. Elle n'a pas été accompagnée. On note encore une vitesse excessive des voitures dans le quartier avec un sentiment d'insécurité pour cyclistes et piétons (exp Notre Dame du Lac...)

Depuis 5 ans (et encore pour quelques années), le quartier est en travaux. Ces travaux entraînent une gêne importante pour les déplacements piétons (trottoir souvent inaccessible ou en très mauvais état) et pour les cyclistes (suppression des pistes sans voie alternative).

Le quartier dispose d'un réseau de pistes cyclables qui pour certaines demandent à être sécurisées et d'autres à être développées.

De par sa position, le quartier est un lien entre le cœur de ville et les villes périphériques (Bouchemaine, Beaucouzé ou Avrillé pour la 1^{ère} couronne). Il existe ainsi deux axes Est-Ouest structurants (ND du Lac et le long de la voie express) pour des déplacements rapides (type Vélotaf) vers Bouchemaine, Beaucouzé ou Avrillé. Le boulevard Beaussier est souvent vécu comme une véritable barrière entre le quartier résidentiel et le campus universitaire (barrière physique avec un trafic routier important et dangereux)

Au sein du quartier, les pistes cyclables Nord-Sud sont encore peu développées. Il s'agit d'axes qui doivent permettre la circulation sécurisée sur des voies propres des piétons et des vélos (une circulation douce). L'axe nouvellement créé entre l'avenue Patton et l'école Pierre & Marie Curie va clairement dans ce sens. Avec l'arrivée du tram, le développement de ces axes est important pour permettre les liens entre les quartiers (principalement au Sud avec le Lac de Maine).

Au sein du campus universitaire, le boulevard Lavoisier est inaccessible aux piétons du fait des parkings sauvages. Il crée également une discontinuité au sein du campus. La circulation à vélo dans le campus

est difficile (surtout le matin et le soir sur le boulevard Lavoisier ou la rue Le Notre). L'accès aux axes cyclables vers Beaucouzé ou le centre-ville est dangereux.

3/3 Quelles actions concrètes proposez-vous pour votre quartier ?

Dans la perspective annoncée par le PLUi de développer l'usage du vélo tout en réduisant le recours à la voiture individuelle et en application des plans vélo de la ville d'Angers et d'Angers Loire Métropole, Place au vélo propose plusieurs axes de travail pour le quartier de Belle Beille.

I – Favoriser les déplacements actifs pour réduire la circulation automobile.

- 1) Il est important d'accompagner le passage à 30km/h par de campagnes actives (communication / sensibilisation, utilisation des autres modes de déplacement), par la mise en place d'aménagements pour réduire la vitesse (exp : vitesse excessive Notre Dame du Lac ou au cœur du quartier), mais aussi par des campagnes de verbalisation.
- 2) Un effort important doit être fait pour les mobilités piétonnes et vélo pendant les travaux (Avenue Patton, Boulevard Beaussier). Des itinéraires 'bis' doivent être proposés aux cyclistes pendant les travaux avec un cheminement clair. Ce qui n'est pas le cas actuellement.
- 3) Les actions vis-à-vis des étudiants doivent être maintenues et amplifiées (retour d'une permanence Vélo-Cité sur Belle Beille) pour les inciter à prendre le vélo. Le développement d'infrastructures sécurisée (voir point II) favorisera le développement de la pratique du vélo.
- 4) Profiter de l'installation du parking relais TRAM pour développer l'intermodalité (voiture, bus, vélo, tram, covoiturage) en facilitant tous les modes de déplacement / pratiques qui réduiront la place de la voiture.

II – Permettre le développement d'axe sécurisé pour des déplacements vélo rapides (type vélo taf, axe E/O) et moins rapides par des axes sécurisés E/O

* Les cheminements E/O existant doivent être renforcés et surtout sécurisés. Des discontinuités existent avec des dangers pour les cyclistes (devant la salle Claude Chabrol, l'arrivée sur le boulevard Beaussier pour continuer vers Beaucouzé). I

Le 3^{ème} cheminement Est-Ouest (le plus fréquenté car le plus court) est l'avenue Patton. L'arrivée du Tram est l'occasion d'apaiser durablement cet axe en sécurisant les déplacement vélo et piétons par des pistes cyclables isolées de la circulation routière.

* Les cheminements Nord-Sud sont un des points importants à améliorer dans le quartier. Concernant le nouvel axe Patton-P&M Curie, il faudra veiller à sécuriser les traverser des routes (Rue de La Lande, Rue Pierre Blandin et Rue Jeanne Quémard). Un même type d'axe doit être imaginé entre la salle Claude Chabrol et l'étang Saint Nicolas via le centre Jacques Tati. Les liens avec les autres quartiers doivent être pris en compte. Un point noir est actuellement les accès pour les piétons vers le Lac de Maine (danger important au niveau de la salle Claude Chabrol). Actuellement il existe un seul passage sécurisé au niveau de la passerelle vers la place Guy Riobé. Une réflexion devra également avoir lieu concernant la traversée à vélo de l'étang St Nicolas (actuellement possible que par le parc de la Garenne ou en faisant un grand détour par la Plesse puis route de la Meignanne)

* Au sein du campus, il faudrait développer des axes sécurisés sur le boulevard Lavoisier et la rue Le Notre pour permettre des liaisons vers Beaucouzé, Bouchemaine et le centre-ville.